
Intervention EUPEA à l'ouverture des EPSiliades du SNEP (12 novembre 2010)

Chers collègues,

C'est la deuxième participation de l'EUPEA - en anglais l'European Physical Education Association - l'association européenne d'éducation physique - au Congrès du SNEP - Nous apprécions cette initiative et sommes honorés, en tant qu'association, d'être invité à participer à votre congrès, à vos débats - Nous nous réjouissons aussi de partager nos bonnes pratiques - qu'elles soient de terrain, de recherche ou politiques.

Dans le cadre de l'EUPEA - qui réunit 30 associations nationales - soit environ 250000 membres. La participation de syndicat est indispensable pour promouvoir et défendre l'éducation physique et le sport à l'école. En tant qu'association professionnelle, les outils syndicaux du SNEP participent des stratégies utilisées dans différentes circonstances et pays. Ce savoir-faire est précieux et j'aimerais remercier Michel Fouquet, le représentant du SNEP à l'EUPEA, de son apport, de ses visions, de ses propositions et du partage des compétences et expériences qu'il offre à l'EUPEA.

Permettez-moi de faire un bref tour d'horizon de l'EP en Europe, cette éducation physique toujours située entre promesses et réalités

La plupart des documents sur l'éducation physique en Europe s'accordent sur un paradoxe: tandis que les constats sont unanimes en faveur du besoin d'activité physique, notamment pour l'enfance et la jeunesse, l'offre publique diminue (Klein, Hardman, 2008).

Mais pour la première fois, certains documents de la Commission EU mentionnent l'éducation physique et l'activité physique, le sport à l'école. Sur le site de la commission, on peut lire:

Éducation et formation

Le sport peut contribuer de diverses façons à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes et des adultes.

Au-delà des aspects purement physiques, les valeurs sociales et éducatives du sport jouent un rôle essentiel, notamment en aidant les jeunes à apprendre à faire partie d'une équipe et à accepter le principe du fair-play. Grâce aux valeurs qu'il véhicule, le sport aide à développer les connaissances, la motivation, l'adresse et l'effort personnel. Il peut ainsi contribuer à la fois à l'éducation formelle et non formelle. L'Union européenne a reconnu le rôle du sport dans ce domaine et a proclamé l'année 2004 "Année européenne de l'éducation par le sport".

Les bienfaits du sport en matière d'éducation et de santé plaident en faveur de l'attribution d'assez d'heures pour dispenser une éducation physique de qualité dans les écoles et pour

le renfort des liens entre les institutions éducatives et sportives afin que les enfants et les jeunes bénéficient d'un accès suffisant aux activités physiques à l'école et en dehors.

Dans les *Lignes d'action recommandées par l'UE (2008)* en matière d'activité physique, un chapitre entier est consacré à l'éducation physique. Il est remarquable de constater que l'UE fait mention d'éducation physique en précisant ses missions et son rôle dans la société civile. D'autre part le texte fait mention des recommandations de l'EUPEA :

Des recommandations ont été formulées par des experts européens dans le domaine de la formation des professeurs d'éducation physique (par exemple l'EUPEA) et dans l'étude de l'UE sur les modes de vie et la sédentarité des jeunes."

Comme on le voit, il existe un consensus quant à la nécessité d'une éducation physique suffisante et de qualité - et pour pouvoir mieux argumenter lorsqu'il s'agit de répondre à la question : mais qu'est-ce que les élèves apprennent durant les 1000 heures d'éducation physique obligatoires auxquelles ils participent, l'EUPEA a conduit une étude en Europe. L'objectif de cette étude est de déterminer le profil d'une jeune personne physiquement bien éduquée.

Près de 2000 collègues de 14 pays ont répondu à une partie du questionnaire et 728 ont complété toutes les questions. Ce questionnaire en ligne a été établi après une étude pilote qui a permis de définir, dans le cadre d'une commission d'experts et de la littérature disponible, une liste de 13 objectifs que les profs d'EP ont classé selon un ordre d'importance pour eux.

La deuxième partie de l'étude consistait à établir un classement, à l'intérieur des objectifs, des finalités par rapport à ces objectifs

Et enfin les enseignants estimaient qu'elles étaient les acquisitions des élèves.

Le classement des objectifs étant établis, la comparaison entre les finalités les plus importantes et les acquisitions des élèves perçues par les enseignants permettent de dessiner une image assez précise du terrain. Que se passe-t-il vraiment ? Il manque un niveau qui serait celui de la perception des élèves comparées à leur évaluation officielle.

Pour plus de clarté, je vais donner un exemple - les deux objectifs classés en premier par les enseignants: L'un des objectifs classés premiers par les enseignants :

Objectif 1 : Inciter les élèves à adopter des modes de vie actifs et sains

Offrait comme choix possible pour l'enseignant:

Choix possibles pour l'enseignant : 3-2-4-1

Acquisitions : Les élèves sont capables de : 1-2-3-4-

- 1.1. participer à plusieurs activités physiques - à l'école et en dehors de l'école
- 1.2. faire de l'exercice physique régulièrement
- 1.3. faire des choix qui amènent une vie quotidienne non-sédentaire
- 1.4. adopter un style de vie actif et équilibré avec de bonnes habitudes

Le patron qui se dessine dans le cadre de cette analyse semble indiquer que la priorité des enseignants comprend une composante éducative (une vie équilibrée, de bonnes habitudes) alors que les acquisitions des élèves sont mesurées à l'aune des activités (choisir des activités et participer).

Il semble que dans toute l'Europe l'impact de l'éducation physique sur la vie active, les habitudes saines sont prioritaires. Le contrôle est effectué par contre en mesurant l'activité physique des élèves.

Les différences de cultures éducatives et sportives apparaissent dans la recherche. Certains objectifs se retrouvent pratiquement dans tous les pays, ils permettent de symboliser les liens entre les organisations et l'accord global qui ressort des orientations principales des associations. Il pourrait servir de standards pour un curriculum européen.

L'EUPEA est consciente de ces différences et tente, dans un contexte européen plutôt favorable, de proposer les priorités et d'assurer la promotion d'une éducation physique et d'un sport scolaire de qualité.

La décision du Conseil Européen de créer. Un « Conseil du Sport » et d'ajouter à la dénomination de la commission d'Éducation, de la Jeunesse, de la Culture* le sport n'est pas anodin.

La valeur intrinsèque de l'activité physique dans le cadre scolaire fait l'unanimité - dans les textes tout au moins - mais aussi dans les faits.

En effet, dans le rapport d'un groupe de travail "EU Working Group "Education and Training in Sport " il est question de l'éducation et de l'environnement scolaire: Le sujet de l'activité physique - santé à l'école a reçu une grande attention de la part des états membres (la France est membre de ce groupe de travail) et toutes sortes d'actions et de programme ont été développés également en Education physique.

Le groupe de travail a conclu que les états membres avaient différents concepts et qu'un échange de bonnes pratiques et d'expériences d'apprentissage devraient être promus dans le future. Il a été décidé que des futures informations étaient nécessaires quant au rôle des professeurs d'EP dans l'activité physique extracurriculaire également.

Suite à ce rapport, notre rencontre avec Mr. Lissavetzky qui a dirigé le forum du sport à Madrid, est allée dans ce sens et notre demande de participer à la prochaine rencontre informelle des ministres chargés de l'EP et du sport et si possible d'y être reconnue comme une commission d'experts a été bien accueillie. Une prochaine séance pour préparer un agenda pour cette rencontre est prévue en décembre.

D'autre part, l'EUPEA a demandé de participer à l'élaboration d'un label de qualité, dans l'idée d'y introduire les activités curriculaires et extracurriculaires en EP et sport à l'école, afin de permettre aux écoles de présenter la réalité de l'EP et du sport dans leurs institutions et aux associations de se présenter au plan européen. Ces standards pourraient représenter des arguments pour les associations professionnelles d'éducation physique.

L'EUPEA voudrait arriver à créer ce label et à offrir à tous ces membres la possibilité de participer à une action européenne en faveur de l'EP et du sport à l'école.

La recherche de l'EUPEA est une contribution à la compréhension des perspectives européennes d'une personne physiquement éduquée, issue de la pratique des professionnels donc proche du terrain. Elle pourrait servir de base aux travaux de la commission.

En conclusion, il y a des raisons d'être optimistes dans la perspective des professeurs d'EP qui ont répondu à notre questionnaire, mais, sans surprise vous me direz, ces résultats nécessitant un transfert des politiques dans les pratiques et le fossé reste souvent ouvert. Un retour à la case départ ? Entre le mythe et la réalité ? L'éducation physique ?

J'ose croire que non car les prémices qui sont donnés par la commission européenne et surtout des situations un congrès comme celui-ci prouve que l'éducation physique bénéficie de compétences, de force, et d'un engagement professionnel de grande qualité. Je vous remercie de participer à la réussite de l'EP et du sport à l'école et vous souhaite d'intéressants et fructueux débats.